

2. PROCÉDURE CDOEA d'ORIENTATION en EGPA

(Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés)

pour les élèves **avec pré-orientation** vers le cycle 4

2020-2021

La constitution du dossier est sous la responsabilité de **la principale** / du **principal du collège**.
Le dossier COMPLET sera adressé au secrétariat de la CDOEA à l'adresse suivante :

DSDEN CDOEA
Mme LAILLIER Bureau 309
53 avenue Cap de Croix
06181 NICE Cedex2

Pour être examiné en CDOEA, le dossier **COMPLET** devra arriver **avant la date limite de dépôt du calendrier** et devra se composer des pièces suivantes :

- 1- La fiche récapitulative du dossier CDOEA
- 2- La fiche de renseignements familiaux
- 3- L'avis de l'équipe pédagogique et des responsables légaux
- 4- Les bulletins scolaires du 1er (et si possible du 2ème trimestre)
- 5- Les renseignements sociaux (et certificat médical) s'il y a une demande d'affectation en Internat
- 6- Toutes pièces complémentaires jugées utiles

S'il y a déjà un PPS, le dossier est instruit par l'ERSH qui accompagne la famille vers la CDOEA ou la CDAPH. Il prévient la secrétaire de la CDOEA du choix de la famille.

RETOUR DES DÉCISIONS DE LA CDOEA

Concernant la décision d'**ORIENTATION**

- Les nouvelles notifications **d'orientation vers le cycle 4** seront adressées **aux parents** (ou représentants légaux) et **au collège** dans lequel l'élève va poursuivre sa scolarité en EGPA.
- Les familles disposent d'un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi pour signaler leur position (accord ou refus) concernant la proposition de la CDOEA. En l'absence de réponse, leur accord est réputé acquis.

Concernant la décision d'**AFFECTATION**

- Les élèves qui **poursuivent leur orientation en EGPA dans le cycle 4** sont déjà affectés dans un collège ayant une SEGPA et disposent déjà une **affectation** qui est **reconduite tacitement**.

Rappel : les affectations en SEGPA ne sont pas sectorisées.

Les dates de transmission des dossiers CDOEA doivent impérativement être respectées.

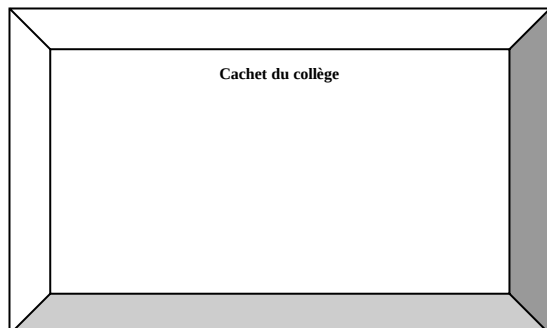
CALENDRIER CDOEA - 2020/2021			
Date / lieu	Sectorisation	Etablissements concernés	Date limite de réception des dossiers à la DSDEN
Mardi 16 mars 2021 <u>Clg Carlès</u> CONTES 9h00-17h00	Locale	SEGPA de Monaco SEGPA Vento – Menton SEGPA Jaubert – Nice SEGPA Bréguières – Cagnes	Mardi 16 février 2021
Mardi 23 mars 2021 <u>Clg Bonnard</u> LE CANNET 9h00-17h00	Locale	SEGPA Mûriers – Cannes SEGPA Campelières – Mougins SEGPA Picasso – Vallauris	Mardi 23 février 2021
Jeudi 1er avril 2021 <u>Clg Fabre</u> NICE 9h00-17h00	Locale	SEGPA Port Lympia - Nice SEGPA Carles – Contes SEGPA Nucéra – Nice	Vendredi 12 mars 2021
Jeudi 8 avril 2021 <u>Clg Nucéra</u> NICE 9h00-17h00	Locale	SEGPA Fabre – Nice SEGPA Bertone - Antibes SEGPA Mistral – Nice	Mardi 16 mars 2021
Mardi 13 avril 2021 <u>Clg les Campelières</u> MOUGINS 9h00-17h00	Locale	SEGPA Canteperdrix - Grasse SEGPA Les Jasmins – Grasse SEGPA Bonnard – Le Cannet	Mardi 23 mars 2021
Mardi 20 avril 2021 <u>Clg Les Bréguières</u> CAGNES SUR MER 9h00-18h00	Locale	SEGPA Baous – Saint Jeannet SEGPA Langevin - Carros SEGPA Salines – Roquebillière SEGPA St Exupéry - St Laurent	Mardi 30 mars 2021
Jeudi 20 mai 2021 <u>Clg Bertone</u> ANTIBES 9h00-17h00	Départementale	Dossiers en appel ajournés dans les CDOEA précédentes Les pièces demandées sont à adresser à la DSDEN	Jeudi 29 avril 2021
Mercredi 26 mai 2021 <u>Clg Langevin</u> CARROS 9h00-12h00	Commission affectation SEGPA		Ceci n’est pas une CDOEA Public concerné : directeurs de SEGPA

Fiche de constitution du dossier de CDOEA

(Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés)

2020-2021

①



ÉLÈVE :

Né(e) : Classe :

DOCUMENTS À JOINDRE		
Document ① : La fiche constitution du dossier CDOEA 2020-2021	Obligatoire	
Document ② : La fiche de renseignements familiaux	Obligatoire	
Document ③ : L'avis de l'équipe pédagogique SEGPA et des responsables légaux	Obligatoire	
Document ④ : Les bulletins scolaires du 1 ^{er} et du 2 ^{ème} trimestre	Obligatoire	
Document ⑤ : Les renseignements sociaux. Le bilan est rédigé par l'assistant(e) du service social qui connaît l'élève (<i>Confidentiel sous pli cacheté</i>).	Obligatoire en internat	
Document ⑥ : Tout document qui pourrait préciser la situation de l'élève, notamment des productions d'élèves...	Recommandé	

☐ Dossier certifié complet, transmis à la CDOEA le / / 2021.

Signature de la principale / du principal du collège :

Date de réception à la CDO :/...../ 2021

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

2020-2021

②

☐ Fiche remplie par les parents

☐ Fiche remplie par :

Écrire en LETTRES CAPITALES

L'élève

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Sexe : ☐ M ☐ F

Classe :

Nationalité :

Situation dans la fratrie (ex : 2^{ème}) :

La famille

(Les coordonnées de tous les responsables légaux sont indispensables – pensez à nous signaler tout changement d'adresse)

Nom et prénom du père :

Adresse :

Numéros utiles : Domicile :

Portable du père :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Numéros utiles : Domicile :

Portable de la mère :

En cas de parents séparés, qui exerce l'autorité parentale ?

Autorité conjointe ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ (préciser) :

Où l'élève réside-t-il ?

Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ (Foyer, Famille d'accueil + adresse)

Adresse Mail en CAPITALE :

Fait à

Le

Nom et signature :

**AVIS de l'équipe pédagogique et
des responsables légaux**

2020-2021

Nom de l'élève :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Avis de l'équipe pédagogique du collège:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☐

Favorable au maintien en EGPA

☐

Favorable à un retour en collège ordinaire avec aménagements pédagogiques

Avis des responsables légaux:

☐

J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5^{ème} SEGPA / EREA.

☐

Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5^{ème} SEGPA / EREA.

Dans le cas d'un refus, expliquez les raisons de ce refus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

À

Le ____ / ____ / ____

Signature du directeur :

Signature des enseignants :

Signature des responsables légaux :